



ÉVOLUTIONS DE SALAIRES :

Explications des revalorisations obtenues / ARP66

19 décembre 2024

Suite au *Flash ENTRETIEN AVION* N°339 du 19/12/2024, nous avons reçu beaucoup de messages concernant l'application et la graduation des mesures décidées par la direction.

Rappel : Il y a plus d'un an (suite à des sollicitations de collègues), l'UNSa Aérien a commencé un travail de fond sur l'étude du salaires des tech. avions. Fort d'un benchmark construit en interne, nous avons commencé des cycles de discussions avec l'ensemble des niveaux hiérarchiques de la compagnie afin de faire **relever le salaire horaire de la filière concernée** via l'accord ARP66.

* La Licence-avion :

Dans notre approche et notre logique de valorisation : le marché du travail valorise la licence avion. Et le combo licence + QT(s) est encore plus recherché. Au fil des discussions, la direction n'a pas souhaité nous rejoindre dans notre souhait de création de « *points de licence* », voir d'une « *prime de licence* ». La direction a préféré reporter nos demandes de « *reconnaissance licence* » sur : les QT(s) déjà existantes, et sur l'éligibilité du niveau L3 de l'accord ARP66.

*Primes QT. :

- Règles d'éligibilité : inchangées
- Evolutions :

	QT1	QT2	QT3
➔ 2022	0€	0€	0€
2023	1 000€	800€	600€
2024	1 000€	800€	600€
2025	1 400€	1 000€	800€
2026	1 800€	1 000€	800€

Soit au terme de 2026 sur la QT1 = +80%.
QT2 = +25%, QT3 = +33%.

Commentaire UNSa Aérien : 2 ans après la mise en place des primes QT, la QT1 verra son montant presque doublé. C'est positif pour les 3 QTs ! 🍊

*Niveau L3 :

Le système de « quotas » établi par la direction ralentissait l'évolution de carrière des techniciens N3 -> N4 -> N4L3. **Il fallait attendre qu'une place de N4L3 se libère pour pouvoir :**

- Passer la formation L3
- Obtenir les derniers 12 points de l'accord 8-12-12

AVANT :

N2

N3

N4

L3 :
Nb
limité

APRES :

N2

N3

L3 sans quota

N4

500€

En 2025, c'est l'ensemble des N3 et N4 qui toucheront les 12 derniers points (sans logique de quota) après 3 ans d'exercice d'une QT. 🍊

La création d'une prime de 500€ vient consolider les actuels (et futurs) N4L3 pour la pratique de 4 tâches :

RUN-UP	Release de fonctionnement
Report travaux	Remplacement ponctuel du TSP

***Questions-réponses rapides :**

- Ces évolutions font-elles monter le salaire horaire d'une majorité de techniciens ? : **Oui**
- ...monter suffisamment par rapport au marché ? : **Non, pas encore**
- La répartition est-elle égalitaire ? : **Non**
- Ces mesures sont plutôt orientées vers les jeunes N3 & les N4 ? : **Exact**
- Quel a été le taux de bénéfices/risques pour obtenir ces évolutions ? : **Extrêmement bon puisque aucune perte de salaire dans un mouvement de grève pour les obtenir !**

Evidemment, ces nouvelles mesures créent de la satisfaction/déception selon la revalorisation individuelle perçue.

Les discussions/négociations n'ont pas été faciles, et nos négociateurs ont milité à tous niveaux pour essayer de satisfaire le maximum d'agents. Nous avons fait attention à ne pas s'imposer/imposer des revendications trop « rigides ». Toute mesure faisant monter le taux horaire a été étudiée.

Au global, la filière progresse et le taux horaire monte !

Vos élus UNSa Aérien restent mobilisés pour revaloriser l'ensemble des filières de la DGI.

Vos élus et représentants UNSa-Aérien

UNSa-Aérien Air France – 45 Rue de Paris – Bâtiment Pégase 2^e étage – 93290 Tremblay en France – secreariat@unsaerien.com

Rejoignez-nous !



unsa-aerien.fr